



Déclaration de Conformité du Fournisseur aux Exigences d'Eurotunnel

Eurotunnel et le Fournisseur sont parties à un contrat, conclu le _____
ayant pour objet : _____

1. Le contrat exige que le Fournisseur confirme sa conformité aux politiques et procédures de Getlink dès le début du contrat et pour toute sa durée.

2. Le Fournisseur déclare :

- avoir pris connaissance de la Charte Ethique et Comportements de Getlink disponible sur demande ou sur les sites Internet d'Eurotunnel ou Getlink, en respecter les principes fondamentaux et avoir mis en œuvre des principes équivalents dans son organisation,
- avoir fourni et tenir à jour les documents requis par la réglementation en matière de lutte contre le travail illégal,
- disposer de procédures suffisantes et appropriées conformes aux lois françaises et anglaises en matière de lutte contre la corruption et l'esclavage moderne.

3. Le Fournisseur confirme également :

- avoir fourni et tenir à jour les attestations d'assurances exigées dans le contrat,
- être conforme aux exigences d'Eurotunnel en matière de santé, de sécurité et d'environnement,
- comprendre et connaître les règles en vigueur sur le site d'Eurotunnel ;
- informer Eurotunnel de tout changement important concernant le respect de ces exigences.

4. Le Fournisseur garantit le respect de la présente déclaration de conformité par ses salariés, préposés, agents. Le Fournisseur se porte fort qu'il en est de même à l'égard de ses sous-traitants.

Signé pour et au nom du Fournisseur

(Nom)

(Poste/Fonction)

(Date)

(Signature)